MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 BP 2900 Cotonou -Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
Maep.info@gouv.bj
www. agriculture. gouv.bj

Cotonou, le 27 OCT 2022

N° 472 /MAEP/DC/SGM/ABSSA/SA

COMMUNIQUÉ

(A l'attention du public)

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche communique :

Dans le cadre de la rationalisation du paysage institutionnel du systèrne national de sécurité sanitaire des aliments, le Conseil des ministres, en sa session du mercredi 27 juillet 2022, a adopté le décret n°2022 - 451 portant fusion par absorption du Laboratoire Central de contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) par l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA). Le LCSSA cesse donc d'exister en tant qu'entité autonome et devient une direction technique de l'ABSSA, désormais unique interlocuteur en matière de sécurité sanitaire des aliments.

En conséquence, toute correspondance, toute demande d'analyses, d'appui technique ou de partenariat en matière de sécurité sanitaire des aliments, doivent désormais être adressées à l'ABSSA sise à Cotonou au quartier Mènontin, rue Canal 3 Bénin.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants **+229 21 31 22 89 ou 21 31 29 96.**

J'invite le public à se conformer à la présente prescription.

REPUBLIQUE DU BENIN * MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
LE MINISTRE

Gaston C. DOSSOUHOUI